

MODE D'EMPLOI DE L'ÉCONOMISEUR DE GAZ

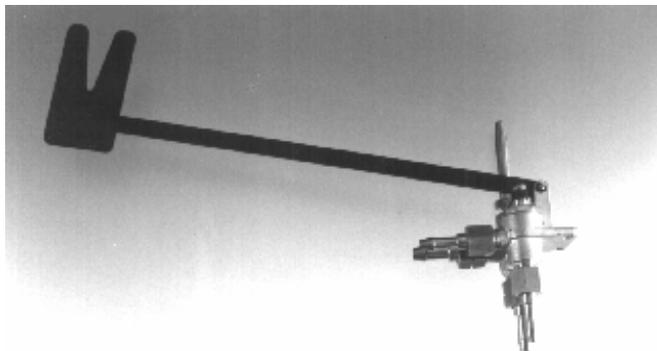


pour l'oxygène et l'acétylène
pour l'oxygène et le propane butane
pour l'oxygène et le gaz naturel

Emploi - description

L'économiseur de gaz sert à économiser le gaz combustible et l'oxygène lors des opérations de brasage, soudage et coupage manuel. Le gaz combustible et l'oxygène sont consommés uniquement pendant le temps effectif de travail. Il permet d'éviter une consommation improductive de gaz.

Cet économiseur consiste en un bloc de vannes à action rapide, de raccords gaz entrée et sortie, d'un levier à bras suspendu et d'une veilleuse. Deux orifices sur la bride du corps permettent une fixation solide et mécanique, sur un établi par exemple. Le sens du débit de gaz est indiqué par une flèche.



Instructions de service

1. L'économiseur de gaz se fixe de façon solide et mécanique sur la table de travail.
2. Sur le raccord d'entrée se relie l'arrivée du gaz (oxygène G 1/4, gaz inflammable G 3/8 LH) et sur le raccord de sortie se monte le chalumeau soudeur ou coupeur.
3. Le chalumeau est suspendu au crochet. A l'arrivée du gaz nous réglons les pressions recommandées. En tournant la rondelle dentelée de la veilleuse vers la gauche nous ouvrons l'arrivée du gaz inflammable et l'allumons avec un allume gaz ou à défaut un briquet.
4. Nous retirons le chalumeau du crochet et réglons la flamme nécessaire depuis la veilleuse.
5. Après avoir réalisé la préparation du travail nous suspendons à nouveau le chalumeau sur le crochet et fermons immédiatement l'arrivée de gaz et la veilleuse s'éteint.

6. Pour d'autres emplois du chalumeau, nous le retirons du crochet et l'allumons à l'aide de la veilleuse. Le réglage précédent de la flamme est conservé.
7. Si après avoir suspendu le chalumeau sur le crochet la flamme ne s'éteint pas pas complètement ou s'il y a une perte d'oxygène, c'est la preuve d'une fuite au niveau du cône de fermeture rapide, il est nécessaire de réaliser la maintenance immédiatement.
8. A la fin du cycle de travail nous fermons l'arrivée de gaz de la veilleuse.

Sécurité au travail et protection de la santé

Les instructions de sécurité indiquées dans la norme ČSN 05 0610 ou dans les décrets nationaux adéquats sont valides pour les travaux avec l'économiseur de gaz.

Garantie

Une garantie de 24 mois est accordée sur le produit à compter de la date de livraison à notre distributeur. En cas de réclamation l'acheteur est en devoir de présenter une preuve d'achat de cet appareil.

La durée de vie recommandée des produits vis à vis des personnes travaillant avec des gaz techniques est stipulée à 10 ans. Après cette période le produit peut avoir vieilli soit par influence du développement des techniques ou tout simplement par l'usure liée à son utilisation avec les impacts possibles du point de vue économique et de la sécurité de son utilisation.

Le fabricant offre la possibilité de changer les produits vieillis par « **échange standard** » c'est-à-dire l'accord d'un rabais sur le nouveau produit contre le retour de l'ancien produit équivalent ne fonctionnant pas, de marque indifférente.

Fournisseur

GCE, s. r. o.
Žižkova 381
583 81 CHOTĚBOŘ
CZECH REPUBLIC

Téléphone: +420 569 661 121

Fax: +420 569 661 107

<http://www.gcegroup.com>